

Vous êtes convoqué.e pour un PET-CT au ^{18}F -PSMA



Informations générales

Merci de vous annoncer à la réception principale de l'HFR 15 minutes avant l'heure de votre rendez-vous.

En cas d'empêchement, merci de nous avertir 72h avant l'examen au 026 306 17 57.

Principe d'un examen de médecine nucléaire

Il s'agit d'un examen d'imagerie médicale réalisé en administrant un médicament radioactif, appelé radiopharmaceutique. Le médicament radiopharmaceutique est choisi en fonction de la région que l'on souhaite examiner.

Les machines utilisées en médecines nucléaires sont le PET-CT et la caméra à scintillation.

Qu'est-ce que le PET-CT au ^{18}F -PSMA ?

L'examen consiste à injecter, par voie intraveineuse, du ^{18}F -PSMA. Il est utile dans le cadre d'un suivi après le traitement d'un cancer prostatique, afin de rechercher des éléments permettant d'expliquer une augmentation des valeurs de PSA.

L'appareil PET-CT est composé de 2 anneaux et n'est pas fermé.



Comment se déroule l'examen ?

L'examen dure environ 2.5 heures.

Nous vous installerons d'abord dans une salle de repos. Après une brève anamnèse, nous effectuerons la pose d'une voie veineuse. Nous vous injecterons ensuite le médicament radiopharmaceutique. Durant l'injection, vous ne sentirez rien.

Vous devrez ensuite patienter tranquillement 1h30 afin de permettre une bonne fixation du produit.

Après cette attente, vous vous allongerez sur la table d'examen. Selon l'indication, une injection de produit de contraste iodé sera réalisée. La durée d'acquisition des images est approximativement de 40 minutes.

La préparation

Vous devez être impérativement à jeun 4h avant d'effectuer cet examen. Vous pouvez prendre tous vos médicaments habituels avec un verre d'eau.

Merci de nous avertir si vous avez des allergies.

A quoi doit-on faire attention avant l'utilisation d'un radiopharmaceutique ?

Les femmes en âge de procréer, qui allaitent, les personnes ayant des enfants en bas âge (moins de 4 ans) ainsi que les professionnels de la petite enfance sont priés d'avertir leur médecin **ET** l'équipe de médecine nucléaire **AVANT** l'administration du radiopharmaceutique. En cas de doute concernant une éventuelle grossesse, nous réalisons un test de grossesse.

Comment faire pour éliminer le produit plus rapidement ?

La plupart des produits utilisés en médecine nucléaire sont éliminés par voie urinaire. Afin d'accélérer leur élimination, veillez à bien vous hydrater (au minimum 1 litre de liquide) et à vider souvent votre vessie. A chaque passage aux toilettes, veillez à respecter les règles d'hygiène (éviter les projections d'urine, lavage soigneux des mains, tirer systématiquement la chasse d'eau).

La radioactivité contenue dans ce produit est-elle dangereuse pour mon entourage ?

Les doses utilisées en médecine nucléaire sont suffisamment faibles pour qu'elles ne présentent pas de danger pour vos proches. Ainsi, après un examen de médecine nucléaire, vous pouvez reprendre votre vie normalement.

Comment protéger les individus les plus sensibles ?

Après l'administration du radiopharmaceutique, vous devenez une source d'émission de rayonnement. Les doses utilisées sont faibles, mais il est tout de même préférable de suivre certaines recommandations afin de limiter au maximum l'exposition des individus les plus sensibles, soit les femmes enceintes et les enfants de moins de 4 ans.

- L'exposition des personnes qui vous entourent est très fortement dépendante de la distance à laquelle vous vous trouvez d'elles. Par conséquent, veillez à rester le plus loin possible des individus les plus sensibles.
- L'exposition des personnes qui vous entourent est également dépendante du temps que vous passez à leurs côtés. Par conséquent, veillez à rester le moins longtemps possible auprès d'elles.

Pendant combien de temps dois-je prendre ces précautions ?

Après cet examen, ces mesures sont à appliquer pendant 12h.

Si nécessaire, le personnel de médecine nucléaire vous donnera des informations spécifiques à votre examen.

Résultats

Les résultats ainsi qu'un accès au serveur de consultation des images seront transmis au médecin demandeur.

